

POL6521 – Affaires publiques et internationales

Automne 2024

Professeur : Pierre Martin
Bureau : C-4042, Pavillon Lionel-Groulx
Disponibilité : Jeudi, 10h-12h ou sur rendez-vous
Téléphone : 514-343-2027
Courriel : pierre.martin@umontreal.ca

Groupe A : Lundi 12h30-15h30
Groupe B : Lundi 15h30-18h30
Groupe C : Mardi 12h30-15h30

Objectifs

Ce séminaire est, avec le séminaire d'évaluation des politiques publiques (POL6509), un des deux cours obligatoires de la maîtrise en Affaires publiques et internationales (MAPI). Il vise à préparer les étudiants à l'expérience de stage et à l'intégration à certains domaines de travail à partir des connaissances et des habiletés acquises dans le cadre de la formation en science politique. Les étudiants devront à la fois s'approprier la littérature scientifique et participer à des travaux pratiques inspirés du milieu du travail. Les étudiants seront appelés à se familiariser avec différents modes d'action spécifiques des institutions publiques, des organisations internationales, des groupes d'intérêt et des médias. À partir de la littérature scientifique et d'études de cas, les étudiants s'initieront à la rédaction de notes de synthèse et de comptes rendus; aux techniques de briefing et d'entretien; la mobilisation des acteurs et à la communication; et à l'analyse de risque. Les étudiants développeront ainsi des compétences transversales en analyse, en rédaction, en gestion et en communication.

Ouvrages

Le séminaire exige la lecture de six ouvrages: *Making Social Science Matter*, de Bent Flyvbjerg; *The Ideas Industry : How Pessimists, Partisans, and Plutocrats are Transforming the Marketplace of Ideas*, de Daniel Drezner; *Le réveil géopolitique de la finance*, de Guillaume Callonico; *The Bitter End: The 2020 Presidential Campaign and the Challenge to American Democracy*, de John Sides, Chris Tausanovitch et Lynn Vavreck; *Professional Communications in the Public Sector. A Practical Guide*, de Ted Glenn; *Comprendre les organisations humanitaires*, de François Audet. Ces ouvrages sont disponibles à la **Librairie du pavillon 3200 Jean-Brillant**.

Évaluation

Travaux obligatoires

- **Commentaire** de 300 mots **exactement** sur **5 des 6 livres** (5x3% = 15%) consistant en une réflexion autour de la question «À quoi sert la science politique?» (remise le jour de la séance sur le livre).
- Rédaction d'un **texte d'intervention** informé de 700 mots destiné à la section «Opinion» d'un journal reconnu. **OU réalisation et présentation d'une vidéo** qui décrit et analyse un enjeu ou un événement politique. (15%) Les exigences de ce travail seront précisées en classe.
- Rédaction d'une **note de synthèse** de 1000 mots exactement sur un sujet imposé (15%; **décembre**).

Exposés obligatoires et participation

- **Animation** d'un séminaire (15%). Un groupe d'étudiants animera la discussion sur chaque livre étudié pendant la partie du cours qui suivra les présentations d'actualité. Ils devront s'assurer que le groupe examine l'argument de l'auteur sous toutes ses coutures et en mesure la contribution aux affaires publiques et internationales. N.B. : la capacité d'engager le groupe dans une discussion en profondeur est tout aussi importante que la présentation des éléments du livre. Si votre présentation ne laisse aucun temps pour la discussion, vous n'aurez pas une bonne note.
- Brève présentation orale sur **le risque politique OU la stratégie électorale** (15%) en équipe de **TROIS**. Présentation orale pour une des deux mises en situation suivantes. 1) Analyse du risque politique lié à un investissement réel ou un projet d'investissement dans un pays étranger par une entreprise ou une institution financière ; OU 2) Exposé analytique en rapport avec une élection ayant lieu aux États-Unis en novembre 2024. Dans les deux cas: Briefing oral de **5-8 minutes (pas plus!)** avec pièces visuelles à l'appui et capacité de fournir des précisions sur demande en répondant à quelques questions de la salle et d'un praticien du domaine.
- **Revue de presse** hebdomadaire (10%). Chaque semaine, au tout début du séminaire, un groupe de trois étudiants devra faire le point **en 15-20 minutes** sur l'actualité de la semaine écoulée. Un événement ou développement clé devra être traité pour lequel un lien clair peut être établi avec chacun des trois champs suivants de la science politique: forces et comportements politiques; administration et politiques publiques; relations internationales. L'exposé doit d'abord résumer l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur l'événement (comme un bulletin de nouvelles) et conclure en mentionnant comment la science politique permet de mieux comprendre ce genre d'événement, en citant au moins une étude scientifique pertinente.
- **Participation active** (15%). Une participation active est définie comme étant régulière, informée et pertinente.

Plan du cours

N.B. Il n'y aura pas de rencontre le mardi 3 septembre. Celle-ci sera reprise en fin de session.

1. 9-10 septembre – Introduction: science politique et stratégies d'intervention

Présentation du cours et planification.

2. 16-17 septembre – Atelier de planification de la recherche d'un stage / Quelques clés de la communication orale et écrite dans le « vrai monde »

Première partie : Guillermo Aureano, responsable des stages au Département de science politique.

Les étudiants devront lire les documents produits par le responsable des stages pour les assister dans la planification et la recherche d'un stage. Tous ces textes seront disponibles sur StudiUM.

Deuxième partie : La communication écrite et orale en milieu professionnel.

1. Conseils de rédaction pour un article d'analyse et d'opinion destiné à la presse écrite. Quelques articles d'opinion ou éditoriaux récents devront être lus en préparation de cette séance, où ils seront analysés attentivement.

Bret Stephens, « [Tips for Aspiring Op-Ed Writers](#) », *The New York Times*, 25 août 2017.

Jennifer Ditchburn, « [How to Write an Op-Ed](#) », IRPP Webinar, 5 décembre 2017 (vidéo).

2. Quelques trucs du métier : rédaction en milieu professionnel.

« [Rédaction d'une note de breffage... en bref](#) » (Consultez cette page de ressources de la BLSH ET les documents qui y sont proposés)

3. **23-24 septembre – La science politique: *Episteme, techne* ou *phronesis*?**

Bent Flyvbjerg, *Making Social Science Matter*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

4. **30 septembre/1er octobre – La science politique et l'industrie des idées**

Daniel Drezner, *The Ideas Industry: How Pessimists, Partisans, and Plutocrats are Transforming the Marketplace of Ideas*, Oxford, Oxford University Press, 2017.

5. **7-8 octobre – La science politique et l'action politique : analyser ou influencer une élection**

John Sides, Chris Tausanovitch et Lynn Vavreck, *The Bitter End: The 2020 Presidential Campaign and the Challenge to American Democracy*, Princeton, Princeton University Press, 2022.

6. **14 octobre – Congé férié; 15 octobre – Séance libre ouverte aux trois groupes.**

Quelques trucs du métier : présentations orales en milieu professionnel.

7. **21-22 octobre – Semaine d'activités libres**

8. **28-29 octobre – La science politique et l'analyse du risque financier**

Guillaume Callonico, *Le réveil géopolitique de la finance* (Paris : Le Lys bleu, 2023).

9. **4-5 novembre – Analyser ou influencer une élection : Présentations sur l'élection américaine**

Présentations orales sur l'élection américaine du 5 novembre. Détails à venir.

10. **11-12 novembre – La science politique et la communication dans le secteur public**

Ted Glenn, *Professional Communications in the Public Sector. A Practical Guide*, Toronto, Canadian Scholars' Press, 2014.

11. 18-19 novembre – Évaluer, Qualifier et quantifier le risque

Briefing oral, analyse du risque politique lié à un investissement spécifique dans un pays étranger. Avec la participation de Guillaume Callonico et Florian Debry, tous deux diplômés de la maîtrise en science politique à l'UdeM et respectivement directeur principal et directeur (risque géopolitique) à la Caisse de dépôt et placement du Québec.

12. 25-26 novembre – Gérer une organisation dans un monde politique

François Audet, *Comprendre l'aide humanitaire*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2016.

13. 2-3 décembre – Thème à déterminer**14. 9-10 décembre – Thème à déterminer**

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre commence le 3 septembre 2024 et se termine le 23 décembre 2024 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen :

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence**.

Délais pour la remise d'un travail :

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*.

Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

Sources documentaires et bibliothécaire

À moins que d'autres directives aient été émises pour des travaux spécifiques, il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

<https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique>

Pour les citations et références:

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago>

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique [Julia Généreux Randall](#). Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un [courriel](#). La BLSH met aussi à disposition un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>. Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://toutlemondeadesbas.ca/>

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3^e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.

Ordinateurs portables et appareils électroniques de communication

Selon mon expérience et selon des recherches fiables sur le sujet, l'utilisation des ordinateurs portables et autres appareils électroniques en classe est plus nuisible que favorable au maintien d'un bon climat d'apprentissage et d'interaction entre professeur et étudiants. Par conséquent, **l'utilisation en classe des ordinateurs portables, des téléphones portables, des tablettes électroniques, des appareils d'enregistrement et de tout autre appareil électronique apparenté est interdite dans le cadre de ce séminaire.**

Il y aura **seulement deux exceptions** : utilisation d'une tablette de lecture au lieu d'un livre imprimé lors des discussions sur les ouvrages à lire; utilisation d'aides visuelles (Powerpoint ou autre) lors des exposés oraux. Si vous souhaitez prendre des notes pendant les séminaires, veuillez le faire à la main sur papier.

Pendant les périodes de cours, sauf exceptions ci-dessus, les appareils électroniques (surtout les téléphones cellulaires) devront être éteints et rangés hors de vue (pas sur la table). Trois raisons principales motivent et justifient ce choix de ma part.

1. Des recherches dans le champ de l'éducation postsecondaire démontrent que les ordinateurs portables et autres appareils électroniques sont une source significative de distraction en classe à la fois pour l'usager et pour ceux qui l'entourent durant un cours, ce qui réduit la capacité des uns et des autres de se concentrer sur la présentation et de comprendre la matière.
2. Des recherches démontrent aussi que l'utilisation de ces appareils est associée à des résultats plus faibles et/ou à une diminution de la satisfaction des étudiants envers leur expérience universitaire.
3. La prise de notes manuelle peut être plus lente que la prise de note sur un ordinateur pour certains, mais ceci incite l'étudiant à mieux se concentrer pour comprendre et synthétiser les principaux éléments du contenu du cours. Cette habileté fait partie des objectifs généraux de tout cours universitaire basé sur des exposés magistraux.

Exception : Une permission d'utiliser un appareil électronique peut être accordée si l'étudiant présente au professeur une attestation écrite d'un handicap qui justifie cette exception. Si vous êtes dans une telle situation, vous pouvez obtenir une attestation écrite de la part du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (<http://www.bsesh.umontreal.ca/>).

Pour en savoir plus sur les raisons qui motivent cette règle, voir:

- Pierre Martin, "[Un portable en classe? Pour moi, c'est non!](#)" *Journal de Montréal* (23 août 2015).
- Eric Andrew Gee, "[Professors push back against laptops in the lecture hall](#)," *Globe and Mail* (21 août 2015).
- "[Keep laptops out of lecture halls, professor says](#)" *CTV News* (24 août 2015); vidéo.
- C.B. Fried, "[In-class Laptop Use and Its Effects on Student Learning](#)," *Computers & Education* 50 (avril 2008), p. 906-14. C. Wurst et al., "[Ubiquitous laptop usage in higher education: Effects on student achievement, student satisfaction, and constructivist measures in honors and traditional classrooms](#)", *Computers & Education* 51 (décembre 2008), p. 1766-83.
- Michael Bugeja, "[Distractions in the Wireless Classroom](#)", *The Chronicle of Higher Education* (26 janvier 2007);
- Josh Fischman, "[Students Stop Surfing After Being Shown How In-Class Laptop Use Lowers Test Scores](#)," *The Chronicle of Higher Education* (16 mars 2009);
- Laura Mortkowitz, "[The Blackboard Versus the Keyboard](#)," *The Big Money* (20 avril 2010).
- Faria Sanaa, Tina Westonb et Nicholas J. Cepeda, "[Laptop multitasking hinders classroom learning for both users and nearby peers](#)," *Computers & Education* 62 (2013), p. 24-31 (il en est question dans *La Presse* du 17 août 2013: « [L'utilisation du portable en classe fait baisser les notes](#) »);
- Pam A. Mueller et Daniel M. Oppenheimer, "[The Pen Is Mightier Than the Keyboard Advantages of Longhand Over Laptop Note Taking](#)", *Psychological Science* (avril 2014), p. 1-10.
- Cindi May, "[A Learning Secret: Don't Take Notes with a Laptop](#)", *Scientific American* (juin 2014).
- Fabien Deglise, "[Bannir l'ordinateur des classes](#)", *Le Devoir*, 18 août 2014.